



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°22/2021

En séance du 24 novembre 2021 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ Weber Christophe pour l'agrandissement d'un chalet à Branche d'en Bas▪ Coppey Bertrand pour la transformation d'une villa à Orsières▪ Murisier Marcel pour la réfection de la toiture à Orsières▪ De Carlini Charles pour la surélévation et réfection de la toiture à Praz-de-Fort▪ Vernay Anne et Marcel pour la transformation d'une grange en résidence principale à Issert
Demande de préavis	<ul style="list-style-type: none">▪ Maurer Jean-Jacques pour la transformation d'un bâtiment en résidence principale à Somlaproz▪ Israel André pour la construction d'un garage box pour deux véhicules à Champex-Lac▪ Wicky Florian pour la dépose d'une grange et reconstruction avec ossature en container maritime à Chamaille
Dossier traité par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ CSI Haut Entremont pour l'installation d'un relais radio pour les pompiers à l'Alpage de La Fouly

2. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE, TOURISME (Président : Joachim Rausis)

Budget 2022	Le Conseil valide le projet de budget 2022 pour la Municipalité, le Service électrique et la Bourgeoisie.
Assemblée primaire	Le Conseil valide l'ordre du jour de l'Assemblée primaire du 15 décembre prochain.
TPT Taxe de promotion touristique	Le Conseil traite deux réclamations et décide de revoir le règlement datant de 1998 lié à cette taxe.
Fresque Faval à Fully - demande de soutien	Le Conseil accepte de soutenir le projet de sauvegarde de la fresque Pierre Faval à Fully par un don de Fr. 2'500.-. Une mise en valeur de ses oeuvres sera organisée sur notre Commune en 2022.
Diana d'Entremont	Le Conseil accepte la demande d'offrir l'apéritif à l'occasion de l'Assemblée générale de la Diana d'Entremont le 12 décembre.

3. DIVERS

Broc'n Pub Champex-Lac	Le Conseil accepte la demande de modification des horaires de fermeture durant la saison d'hiver (ouverture plus tardive en période touristique).
Places de parc à Chez-les-Addy – pose d'une barrière	Le Conseil adjuge les travaux à l'entreprise Seroc pour un montant de Fr. 12'555.- HT.

Séance levée à 21h00

Orsières, le 26 novembre 2021

L'Administration communale